

## Revue de presse

Média: L'Agefi

Date: 17.06.2010

Auteur : Piotr Kaczor

## Dialogue cherché avec la BNS

### Produits Structurés

Le déclin de leur part dans les dépôts est accentuée par un changement de méthode à corriger selon Eric Wasescha, directeur de l'ASPS.

Selon les dernières statistiques communiquées par l'Association Suisse Produits Structurés (ASPS) la part des produits structurés dans les dépôts de la clientèle continue de fléchir, à 4,8% en mars. Contre des moyennes de 6,5% en 2008 et de 5,9% en 2009. Qu'en est-il de l'objectif de l'association de voir cette part dépasser les 10%?

La BNS vient de modifier, dans ses statistiques, la méthode de démarcation entre obligations et produits structurés. Les chiffres ne sont donc plus comparables. Très appréciés, les produits à protection du capital "floated Floater" en ont par exemple été retirés. Ce que nous avons de la peine à comprendre. Nous recherchons donc le dialogue avec la BNS afin de renouer avec des chiffres précis et comparables. Au cas où nous n'y parviendrions pas, nous étudierions alors quelle autre méthode pourrait être appliquée pour une évaluation précise des volumes de marchés. Mais nous nous en tenons à nos prévisions. La part des produits structurés va augmenter car un nombre grandissant d'investisseurs perçoit les avantages tangibles de ces produits. D'autant que la maturité grandissante de ce marché et la concurrence accrue leur sont propices.

Est-ce qu'un développement plus important des produits OTC (non cotés en Bourse) expliquerait aussi cet effritement?

Non. Les statistiques de la BNS mesurent les deux catégories, les produits cotés et non cotés.

Les investisseurs institutionnels représentaient 63% des dépôts à fin 2008. Comment évolue la répartition par rapport aux particuliers?

La répartition est restée stable ces derniers mois (60% institutionnels, 30% particuliers, 10% commerciaux). La dernière modification majeure est intervenue durant la période 2006-2009, alors que les deux catégories étaient de tailles équivalentes de 45%. Puis la croissance s'est opérée au détriment des particuliers. L'association ASPS explique cette évolution par le savoir-faire supérieur des investisseurs institutionnels lié à l'insécurité provoquée durant la crise chez les particuliers. L'expérience montre en effet que ces derniers reviennent toujours sur le marché après les institutionnels. Il leur faut davantage de temps pour pouvoir regagner la confiance perdue.

Quels changements majeurs et quels développements vous ont-ils surpris ces derniers mois?

Je ne constate pas de changements majeurs. Reste que les produits très exigeants demeurent très appréciés. Je suis malgré tout surpris de ne pas voir la part des produits structurés franchir ce seuil de 10% dans les dépôts, abstraction faite du facteur méthodologique de mesure de la BNS évoqué précédemment.

Les dernières statistiques de l'ASPSfont était d'un léger accroissement des volumes d'affaires sur les produits financiers structurés, à plus de 3,7 milliards de francs en mai. Les pics de plus de 6 milliards atteints en septembre 2008 sont-ils révolus?

L'évolution est difficile à prévoir. Nous tablons sur une poursuite de la hausse jusqu'à l'automne, mais certainement pas au niveau atteint en septembre 2008. On peut cependant d'ores et déjà dire que 2010 sera une année réjouissante.

Le nombre de produits quant à lui n'a pas connu ce recul et continue d'augmenter à plus de 29'000 en Suisse en mai. Et le nombre de nouvelles émissions à plus de 3000. Comment interpréter cette évolution disparate?

La croissance des nouveaux produits cotés témoigne de la faveur de la place boursière suisse et reflète l'importance que lui accordent les émetteurs. Ceux-ci sont en effet désireux de lancer des produits réellement demandés par les investisseurs. D'autant qu'en Suisse la cotation n'est pas gratuite, comme c'est le cas en Allemagne par exemple.

En mai, la part des produits dits de participation (certificats, etc.) est remontée à un quart. Cette part est cependant minime dans les nouvelles émissions. Comment expliquez-vous cet écart?

Les produits à participation ont tendance à générer des volumes de transactions supérieurs qui s'élèvent à 50'000 francs par transaction. Les produits à effets de levier (warrants par exemple) ne se traitent en revanche que dans des volumes de quelque 20'000 francs. En d'autres termes: un nombre moindre de produits à participation génère davantage de volumes qu'un nombre supérieur de produits à effet de levier.

Comment évaluez-vous l'impact, sur le développement du marché, de l'introduction de la ligne de cotation COSI - qui permet de réduire l'impact du risque de défaillance d'un émetteur - ainsi que des indicateurs tels que la Value at Risk?

Nous espérons que ces initiatives ont permis aux investisseurs dont la confiance avait été ébranlée de la retrouver. Le segment COSI évolue favorablement et l'indicateur de risque de l'association est repris par des dizaines de sites, non seulement des émetteurs mais aussi des portails indépendants.

Quelles nouvelles mesures prépare l'ASPS?

Nous continuerons à oeuvrer pour une compréhension objective des produits structurés et à améliorer l'efficacité sur le marché par des normes et conventions.